

**AVIS DE CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à la Mairie,

Le 30 juin 2017 à 18h00

L'ordre du jour est le suivant :

**1<sup>ère</sup> partie :**

Désignation des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017

**2<sup>ème</sup> partie :**

1/1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 février 2017

1/2 - Rappel de décisions

**2) FINANCES**

2/1 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, relatif à l'examen de la gestion de la commune– exercices 2009 et suivants

2/2 – Compte de gestion 2016

2/3 – Compte Administratif 2016

2/4– Affectation des résultats

2/5 – Bilan des acquisitions et des cessions 2016

2/6 – Vote des taux 2017

2/7 – Budget supplémentaire

2/8 – Subventions 2017

2/9 – Taxes et produits irrécouvrables – Admission en non-valeur

2/10 – Remboursement d'une inscription au CLSH

2/11 – Reversement au CCAS d'une partie des salaires versés aux contrats conventionnés

2/12 – Fiscalisation SIVOM

2/13 – Provisions pour risques et charges

2/14 – Adhésion Agence Ingénierie Départementale du Nord

2/15 – Demande de subvention - terrain de football synthétique

**3) RESSOURCES HUMAINES**

3/1 – Création de postes au tableau des effectifs

3/2 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité : service animation/culture

3/3 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité : service environnement

3/4 – Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

3/5 – Indemnités d'heures supplémentaires d'enseignement

3/6 – Taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées pour le compte et à la demande des collectivités locales par les personnels relevant de l'enseignement public

**HÔTEL DE VILLE**

📍 89 rue du Général-Leclerc - CS 40001 - 59871 Saint-André cedex

☎ 03 20 63 07 50 - 📠 03 20 63 07 54 - 🌐 [www.villesaintandre.fr](http://www.villesaintandre.fr)

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

**LA VILLE  
SYMPA.**

4) MARCHES PUBLICS

4/1 – Création d'un groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives –  
Autorisation de lancement de la procédure de consultation

4/2 – Avenant n°2 à la délégation de service public pour la gestion des modes d'accueil de la petite  
enfance, actions périscolaires et accueils collectifs pendant les vacances scolaires

5) FONCIER – URBANISME

5/1 – Vente d'un terrain : place des tilleuls

5/2 – Vente d'une maison et d'un garage : 35 avenue des Peupliers

6) SANTE – SOCIAL – LOGEMENT

6/1 – Logements sociaux – Baux à réhabilitation à l'association OSLO

6/2 – Fourniture de repas aux foyers restaurants et portage de repas livrés à domicile

7) TECHNIQUES

7/1 – Mise à disposition du service de conseil en énergie partagé par la Métropole Européenne de  
Lille

8) SECRETARIAT GENERAL

8/1 – Désignation d'un représentant au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de  
charges

8/2 – Rapport annuel d'activités du Syndicat Intercommunal de Création et de Gestion de la  
Fourrière pour les Animaux Errants de Lille et ses environs : exercices 2014, 2015, 2016

9) DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

9/1 – Conseil des Citoyens

*Cordialement.*

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,



*Olivier Henno*  
Olivier HENNO